



CHAPITRE 14. LE CHOIX DU CAMP

Chapitre 14. Le choix du camp	183
1. Échéances	186
2. Le camp, à quelle période ?	187
3. Le type de camp	187
A. « Sous dur »	187
B. Sous tente	187
C. Le camp d'Unité	187
D. Le camp régional	188
E. Le camp itinérant	188
F. Le camp à l'étranger	188
4. Chercher un endroit de camp	188
A. Trouver un endroit de camp	188
B. Un endroit agréable	189
C. Un bâtiment agréable	189
D. Assez de place	189
E. Confort et Scoutisme	190
F. La location	190
5. S'installer/ le pré-camp	190
A. Sous tente avec des luveteaux	190
B. Les camps d'adolescent-e-s	191
Fiches et annexes	193

Avant de foncer tête baissée dans le choix d'un lieu de camp, il faut éclaircir certains points. Le choix de l'activité ou du type de camp influencera directement sur la période et le lieu à chercher par la suite.

Cette décision doit être mûrement réfléchie car l'organisation d'un camp ou d'un week-end est loin d'être une routine. Il faut adapter l'organisation en fonction des envies et des besoins du groupe et du Staff, de l'âge des participant·e·s, des opportunités, des relations...

1. ÉCHÉANCES



AOÛT (LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE)

- Études/recherches d'**endroits de camps**. (Fiche 14.A)

SEPTEMBRE

- Définir le **style/type** des prochains camps (camp, cantonnement, étranger, chantier...).
- Trouver et réserver les endroits de camp pour les week-ends ou mini-camps du second semestre, ainsi que les transports, matériels... (même préparation que le camp d'été. (fiche 14.A.)

OCTOBRE

- Études/recherches d'**endroits de camps**. (fiche 14.A)
- Première **visite de reconnaissance** pour les endroits de camps.

NOVEMBRE

- Trouver les endroits de camps et mini-camps au minimum **6 mois avant chaque camp**.
- Choix définitif et **réservation** finale (par écrit) du lieu de camp d'été. (contrat type : fiche 14.B.)
- Pour le **30 novembre** au plus tard, si vous envisagez un projet en dehors du « terrain de jeu », il faut prévenir le Service international avant cette date afin de pouvoir en discuter (international@sgp.be).

JANVIER

- Recherche de documentation sur les **endroits de camps** choisis (syndicat d'initiative, sites Internet, salon des vacances, office du tourisme...).

MARS

- Pour les camps hors « terrain de jeu », envoyer les coordonnées du/de la partenaire, l'état d'avancement des transports et le budget pour le **15 mars**.

AVRIL

- Pour le **20 avril**, déclarer son camp dans CAMPPASS.
- 2ème **reconnaissance** des lieux de camp et des environs (infos pratiques médecins, courses possibilités d'activités...). (fiche 14.A.)

MAI

- Trouver et réserver les endroits de camp pour les week-ends ou mini-camps du premier semestre de la prochaine année scout, ainsi que les transports, matériels... (même préparation que le camp d'été. (fiche 14.A.)

UN MOIS AVANT LE CAMP AU PLUS TARD

- Prendre contact avec la commune pour connaître les règlements spécifiques (autorisation, taxe, gestion des déchets, plan d'urgence ...).

DERNIÈRES MINUTES AVANT LE CAMP

- Organisation du **pré-camp** s'il y a lieu.

LES TROIS PREMIERS JOURS DU CAMP

- **Construction de camp** (foyer, tables, séchoirs...). Installation, montage des communs, sanitaires...

2. LE CAMP, À QUELLE PÉRIODE ?



Très tôt dans la planification de votre année scout, vous allez devoir choisir une période pour le grand camp. C'est important car les dates choisies pourraient influencer le type de camp qu'il vous est possible de faire et vice versa !

La meilleure période pour faire le grand camp est probablement la deuxième quinzaine de juillet. La première quinzaine de juillet a pour inconvénient d'être trop près du début des vacances. Le temps pour terminer les derniers détails pratiques avant de partir est réduit, on se dépêche pour faire le pré-camp et toute cette précipitation risque de donner une ambiance de stress qui pourrait être évitée.

Le mois d'août est une période difficile pour les étudiant-e-s. Il est rare de ne pas avoir d'étudiant-e en seconde session dans son Staff, ce qui l'empêcherait de venir au grand camp. Donc cette période est à éviter aussi. Néanmoins, changer une période est difficile à mettre sur pied. En effet, les parents ont l'habitude de la période initiale, peut-être même, ont-ils-elles choisi votre Unité à cause des dates de camp...

À réfléchir, donc...

3. LE TYPE DE CAMP

Au moment de travailler sur le programme d'année (Chapitre 7. Organiser l'année – le planning), il est important de rapidement s'interroger sur le type de camp le plus approprié aux projets du Staff et aux projets des jeunes.

Les formes peuvent être variables, faisons le tri.

A. « Sous dur »

Les Castors peuvent partir en camp sept nuits maximum dans des bâtiments. Certaines Meutes réalisent des camps sous dur de 10 à 15 jours. Le Staff doit vérifier en priorité tout ce qui concerne la **sécurité** : où les enfants vont-ils dormir ? Existe-t-il des sorties de secours ? Le bâtiment est-il sain ?

B. Sous tente

L'important est de bien réfléchir à la mise en place du « **bien-être** » au camp. Il doit y avoir des lieux pour cuisiner, se laver, dormir, tenir des ateliers...

C. Le camp d'Unité

Il est de tradition, dans certaines Unités, de partir ensemble au camp mais les lieux par Section doivent être pensés de manière à ce qu'un **isolement** (relatif, parfois) puisse garantir les rythmes différents de l'enfant et de l'adolescent-e.

Il y a des questions à résoudre : comment se réalisera l'intendance, quel est le rôle du/de la Responsable d'Unité, comment faire pour que les projets de chaque Section se réalisent et qu'en même temps, une vie en Unité s'installe...



D. Le camp régional



Il y a beaucoup de points communs avec le camp d'Unité. Cependant, sa préparation risque d'être plus longue.

Les questions à se poser :

- des sous-camps d'Unités ?
- par branche ? de Sections ?
- Qui coordonne les sous-camps ?
- Quelles règles communes à tout le camp ?

E. Le camp itinérant

Cas typique d'un projet pour un groupe **d'adolescent.e.s.** Les Animateur-ric.e.s veilleront à bien suivre la préparation réalisée par les jeunes et à garantir la sécurité tout le long du parcours. Les points de chute doivent être soigneusement choisis, parfois par les jeunes, parfois par les Animateur-ric.e.s.



F. Le camp à l'étranger

Ce type de camp particulier est développé dans le *chapitre 17 « Le camp à l'étranger »*.

4. CHERCHER UN ENDROIT DE CAMP

Pour trouver un endroit (terrain ou local), il faut s'y prendre à temps. L'idéal est plus ou moins 8 mois à l'avance, **6 mois avant minimum** ! Pour le camp d'été, il faudrait donc se pencher sérieusement sur la question à la Toussaint et se fixer Noël comme date limite.

Après cette date, les chances de trouver un endroit convenable seront de plus en plus limitées car tous les scouts de Belgique - et il y en a beaucoup - auront pris les meilleurs endroits. Il ne vous restera que les endroits mal situés, à la limite de l'insalubrité et surtout très chers.

Vous devrez avoir visité le terrain avant, c'est évident.
Pour vous aider dans vos recherches et rassembler les différents renseignements recueillis, utilisez *la fiche 14.A. Reconnaissance d'un endroit de camp*.

[illegible]

A. Trouver un endroit de camp

Voici quelques pistes pour trouver un endroit de camp :

- Visitez les sites et pages Facebook de www.votrecamp.be, atoutscamps.be ou www.opkamp.be
 - Suivez une page Facebook où on échange les bonnes adresses d'endroit de camp
 - Chercher à l'aveuglette en se renseignant dans les villages (administration communale, agent forestier...)
 - Prendre contact avec d'autres Sections ou Unités.

B. Un endroit agréable

Voici quelques critères pour trouver un endroit agréable :

- Avoir une **rivière** à proximité (pour les baignades, les activités...)
- **Un terrain assez plat** : c'est plus agréable pour y dormir.
(sauf si l'objectif est de construire des pilotis !)
- Un chemin d'accès **praticable en voiture** même en cas de fortes pluies.
- À proximité de **bois** accessibles (pour lesquels on a reçu l'autorisation d'aller jouer ou de ramasser du bois pour le feu...), d'un **terrain de jeu**.
- Un endroit assez reculé par rapport au village mais surtout par rapport au trafic routier avec tout de même un accès aisé en voiture.
 - Un accès facile à un **point d'eau potable**.
- Situé dans un village avec des petits commerces (selon les conseils de l'AgiTaTerre).
- Vérifiez l'humidité du terrain (insectes, boue...) et que l'endroit choisi n'est **pas inondable**.
- Vérifiez que votre endroit sera **assez calme** - il est toujours désagréable de découvrir que vous êtes entourés de dix Unités scoutes, sept Colonies et trois campings, un aéroport...



« **Trucs et astuces** » Pour choisir un terrain de camp, le mieux c'est de le voir après cinq jours de pluie, vous aurez une idée réelle de son état en cas de mauvais temps (ce qui est plus que courant en Belgique !)

C. Un bâtiment agréable

Pour avoir un camp sous dur agréable, il faut :

- **Une cuisine isolée et des sanitaires fonctionnels.**
- **Des pièces assez grandes** pour les activités.
- Une pièce pour le **Staff**.
- Un endroit qui peut servir d'**infirmerie**.
- **Un chauffage** facilement réglable.
- Des locaux **propres et lumineux**.

D. Assez de place

Il faut s'assurer qu'il y ait de la place pour tout le monde !
2m² par personne au minimum dans un dortoir, salle ou tente.

Dix personnes dans une tente 4x4, c'est trop.

Avoir des espaces pour jouer, manger, s'isoler...



E. Confort et Scoutisme



Un camp trop bien installé, trop équipé, ne serait pas un camp scout ?
Mais n'est-on pas là justement pour apprendre aux enfants, aux jeunes par la débrouillardise, les constructions, l'imagination, les astuces... à bien vivre la vie en plein air ?

Qui a dit qu'on devait se « râper » les fesses et les jambes sur des rondins mal élagués d'une feuillée ou d'un banc ?

Qui a dit qu'on ne pouvait se laver qu'en 4ème vitesse, devant les autres, à l'eau froide et à moitié habillé-e (parce que pas d'infrastructure) ? En sachant que dans ces conditions, on se lave le moins souvent possible...

Qui a dit qu'il ne pouvait y avoir ni clou, ni planche dans les constructions ?

Si on est trop soucieux-se du confort, du bien-être, ça veut dire qu'on n'est pas un-e vrai-e scout-e ?

Mais être un-e vrai-e scout-e, un-e vrai-e Animateur-ric-e, n'est-il pas de se soucier du bien-être de chacun-e ?

F. La location

Afin de ne pas se faire avoir, il est utile de fixer clairement les modalités de location de l'endroit dès que le choix est fixé.
Pour cela reportez-vous à la *fiche 14.B.* qui est un contrat type de location d'un endroit de camp.

14.B. Contrat de location
d'un endroit de camp
Parties entre lesquelles le contrat est fait :

Le loueur :
Nom, Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Appartenance : _____

Le locataire :
Nom, Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Appartenance : _____

Objet du contrat :
Le locataire s'engage à louer à la date du _____, l'endroit situé à _____, pour la durée de _____, à la fin de laquelle il devra le rendre à l'état où il l'a reçu.

Modalités de location :
Le locataire s'engage à payer la somme de _____, par _____, à la date du _____, à la fin de laquelle il devra le rendre à l'état où il l'a reçu.

Signature et cachet :
Le locataire s'engage à signer et à apposer son cachet sur le contrat.

5. S'INSTALLER/ LE PRÉ-CAMP

Le pré-camp permet de **se retrouver entre Animateur-ric-e-s** avant que les jeunes n'arrivent et **d'aménager** l'endroit de camp. C'est déjà débiter la dynamique du grand camp.

Pour les Sections Castors et Louveteaux qui logent sous dur, le pré-camp servira à aménager les pièces et mettre au point les derniers petits détails des activités.

A. Sous tente avec des louveteaux



Le pré-camp est rigoureusement recommandé, **tout doit être monté, installé avant leur arrivée.** Les toilettes doivent être fonctionnelles, l'intendance doit être prête à fournir leur premier repas.

Les constructions essentielles sont déjà là (tables, bancs, endroit abrité pour les activités).

En revanche, on attend l'arrivée des loups pour les faire participer à la décoration du lieu.

Les louveteaux ne réaliseront pas réellement de constructions mais plutôt ce qu'on appelle des astuces : des porte-chaussures, des petites étagères, des porte-poubelles...

Ce n'est en aucun cas les louveteaux qui réaliseront les constructions proprement dites. L'enfant a besoin d'arriver dans un **endroit** qui est **prêt à l'accueillir** où il-elle pourra y trouver des repères.



Pour l'installation pratique, il existe une profusion d'ouvrages techniques, renseignez-vous ou passez au Siège des scouts pluralistes consulter la bibliothèque !

B. Les camps d'adolescent-e-s

Pour les ados, le concept est différent. **Les jeunes réaliseront les constructions** avec leur équipe ou en Section. Le pré-camp des animateur-ice-s servira essentiellement à aller chercher le bois de construction, répartir les perches, construire le coin intendance, etc. Les jeunes prennent une part importante dans le choix, la conception, l'installation et la réalisation des constructions du camp. Ils-Elles en ont besoin afin de s'approprier et de prendre eux-mêmes possession des lieux.

